



La CFE-CGC et l'UNSA ont décidé de créer l'évènement! Dans un champ syndical fermé et totalement délimité depuis 1946 (!), une nouvelle offre syndicale est désormais proposée aux salariés de nos entreprises.

Quelles sont les raisons qui ont conduit l'UNSA à cosigner cet accord?

1) l'acharnement des directions à empêcher l'UNSA d'exister dans les I.E.G.

UNSA ENERGIE est née en avril 2004. L'ancienne loi sur la représentativité, rendait difficile mais pas impossible l'entrée de nouveaux syndicats dans les entreprises. Mais les directions des I.E.G. ont choisi le harcèlement juridique en contestant systématiquement devant les tribunaux l'existence des collectifs UNSA dans toutes les unités. Chacun comprendra qu'il devenait difficile chaque fois qu'un militant UNSA envisageait de se déclarer, de lui annoncer qu'immanquablement, il finirait devant un tribunal.

Privé de moyens, l'UNSA vit dans une quasi-clandestinité depuis 6 ans.

2) la loi du 20 août 2008 a complètement changé la donne.

Selon nous, et cela n'a pas été suffisamment dit, l'accord signé entre le gouvernement Sarkozy, le patronat, la CGT et la CFDT (étrange attelage!), aboutit en réalité à l'élimination de tous les autres syndicats.

C'est d'ailleurs une grande première dans l'histoire des démocraties que deux syndicats s'allient au patronat pour éliminer les autres.

Sous prétexte de légitimité, la loi impose aux syndicats se présentant aux élections professionnelles, d'atteindre la barre des 10% pour être représentatifs. Cette barre ne sera atteinte que par les 2 premiers syndicats français (CGT et CFDT). Occasionnellement par les autres, ici ou là, en fonction des branches et des entreprises. Mais le résultat est bien un Yalta syndical qui assure l'avenir des 2 principales organisations syndicales. Et élimine les autres!!!

3) une analyse pragmatique de la situation.

Très vite la CGC et l'UNSA ont compris que des regroupements s'imposaient. L'annonce dès 2008 de la fusion entre l'UNSA et la CFE-CGC a fait l'effet d'une bombe. Mais cette union n'a pas convaincu la totalité des militants de la CFE-CGC (au contraire de l'UNSA, où une large majorité s'était prononcée favorablement). Le projet a donc été ajourné. Dans les I.E.G. cependant, l'idée a continué de faire son chemin.

4) quel partenaire?

Au cours des contacts que nous avons eu avec l'équipe dirigeante de la CFE-CGC, nous avons noté que finalement peu de choses nous séparait sur le plan des idées. Le principal obstacle, disons-le franchement, était cette réputation (souvent injuste, mais parfois fondée) d'une trop grande proximité de la CFE avec les directions.

Mais la nouvelle équipe en place à la CFE-CGC a compris que la déréglementation, les privatisations, les nouvelles méthodes de management, basées sur l'obsession de la performance, la recherche de la

rentabilité à tout prix, la gestion des salariés par le stress, faisait des membres de l'encadrement (cadres comme maîtrise) des victimes comme les autres! Et peut-être même, osons le dire, ceux dont les conditions de travail se sont le plus dégradées en 10 ans.

Enfin, la nouvelle équipe, conduite par Chrisitan Taxil et Philippe Berthiau, avec l'appui massif (90% des mandats) des militants exprimé lors d'un conseil national où l'UNSA était invitée, a décidé d'engager la CFE-CGC dans une voie d'ouverture progressive vers l'ensemble des collèges c'est çà dire la totalité du personnel (exécution incluse).

Ces réserves levées, nos conceptions de la défense du Service Public et de salariés qui le font vivre étant quasiment identiques, plus rien ne s'opposait à envisager une alliance.

Dans cet accord, chacun trouve son avantage:

l'UNSA, jusque là interdite d'expression au sein des entreprises des I.E.G., va bénéficier grâce aux différents supports de la CFE-CGC d'une campagne de notoriété extraordinaire. L'accord prévoit en plus une répartition des moyens qui devrait aider l'UNSA à se développer dans les mois qui viennent.

La CFE-CGC bénéficiera elle, de l'image positive de l'UNSA, syndicat jeune et de plus en plus visible dans le paysage social français. Elle utilisera les réseaux d'unions départementales et régionales qui font la force de l'UNSA. Elle compte bien engranger des voix supplémentaires aux élections, qui peuvent lui permettre de franchir localement ici ou là, la fameuse barre des 10%.

C'est donc un accord gagnant-gagnant, selon l'expression à la mode.

Concrètement: comme c'est le cas en ce moment-même à RTE, des listes communes CFE-CGC - UNSA seront présentées aux élections de représentativité de novembre 2010 dans l'ensemble des entreprises de la branches des Industries Electrique et Gazières.

Mais nous ne mentirons pas aux salariés! Cette alliance n'est pas un arrangement électoral sans lendemain. La conviction de nos deux équipes dirigeantes est qu'il faut aller au-delà et que l'avenir est désormais dans le rassemblement des forces syndicales pour constituer une troisième voie, alternative nécessaire à la situation de duo-pôle qui se prépare.

Nous allons dès aujourd'hui, UNSA et CFE-CGC, et puis plus tard tous ceux qui voudront se joindre à nous, travailler à préparer sereinement cette troisième force que nous croyons attendue pas les salariés. D'abord dans les I.E.G.. Et en espérant servir d'exemple à l'ensemble du paysage syndical français.

Paris, le 10 juin 2010.

** * * * **